



BULLETIN SUR LA CONSOLIDATION

N° 3

Les progrès au chapitre de la consolidation et de la restructuration se poursuivent, dans une large mesure grâce à l'activité des groupes de travail interministériels. En outre, des représentants des quatre principaux ministères du service extérieur et des organismes centraux intéressés se sont réunis officieusement et le Comité de gestion du personnel a tenu sa cinquième réunion plénière le 31 juillet.

Restructuration

Comme on l'a déjà signalé, le Groupe de travail de la restructuration collabore étroitement avec le Conseil du Trésor afin de déterminer la meilleure méthode de classifier chaque poste du service extérieur, comme préalable à l'établissement d'une nouvelle structure de paliers.

Il a maintenant été décidé que, sous sa forme initiale, le "plan directeur d'évaluation" (MEP) du Conseil du Trésor ne permet pas de classifier convenablement les postes du service extérieur. Le Groupe de travail de la restructuration a donc entrepris, avec l'aide du Conseil du Trésor, d'élaborer un nouveau plan de classification, propre à la fonction du service extérieur mais s'inspirant de façon générale de la formule et des concepts du "plan directeur d'évaluation". Un premier projet de norme a été terminé le 11 août et, depuis, le Groupe de travail s'occupe d'étudier, à titre expérimental, un échantillon représentatif de postes FS par rapport à cette norme révisée. Cela devrait permettre de déterminer si le plan proposé permet de différencier utilement les postes FS fonctionnels et d'évaluer toute la gamme de postes dont se composera le groupe FS élargi du service extérieur consolidé.